

PIERRE MOSCOVICI NICOLE BRICQ BERNARD CAZENEUVE
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR MINISTRE DELEGUE CHARGE DU BUDGET
FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 12 juin 2013 N° 651/287

## Plus de 400 kg de cocaïne saisis par la douane française au large des Antilles

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, félicitent les services des douanes pour la saisie, le 30 mai dernier, de 406 kg de cocaïne dans les eaux internationales, au large des Antilles. La marchandise est estimée à près de 25 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Sur la base d'un renseignement de la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), un ketch battant pavillon vénézuélien a été identifié comme étant susceptible d'acheminer de la cocaïne en Europe. Tous les moyens douaniers de la zone ont alors été mobilisés pour localiser précisément ce ketch. Il a ainsi été repéré en haute mer par un avion des douanes. Une demande d'arraisonnement et de fouille a été adressée aux autorités vénézuéliennes, qui l'ont rapidement acceptée. Le ketch a été intercepté par la vedette des douanes de Fort de France. A son bord, les agents ont appréhendé trois personnes et ont découvert 406 kg de cocaïne dissimulés, notamment, dans des bidons de carburant.

Cette affaire illustre à nouveau l'efficacité de la douane française en matière de lutte contre les trafics de stupéfiants et la criminalité organisée internationale.

**Contact presse**:

Service presse de la DGGDI : Serge Puccetti, directeur de la communication : 01 57 53 42 11